



17 / COHÉSION - JEUNES

Formation de la santé et du soin (aides-soignants – infirmiers)



**Augmenter le nombre
de formations menant
aux diplômes d'infirmiers
et d'aides-soignants**

**Développer
les perspectives
pour les jeunes
dans le domaine
du soin et de la santé**

Description de la mesure

Dans le cadre du Ségur de la Santé, l'État augmente le nombre de formations menant aux diplômes d'infirmiers et d'aides-soignants sur les deux prochaines années.



Pilote : État, Conseil régional



Partenaires : branches
professionnelles



Financement national :

150 M € apportés par l'État et
cofinancement complémentaire du
Conseil régional



Calendrier : en attente des
instructions nationales



Démarches

Se connecter sur

<https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-prive/html/#/>

INFORMATIONS

• Sur le site du Ministère de la santé : <https://solidarites-sante.gouv.fr/>